

tant de soia tous ses sermons, répondait: *Par respect pour la parole de Dieu.*

Il craint de n'être pas éloquent; mais s'il sait expliquer la doctrine chrétienne avec simplicité, piété et onction, et surtout avec assurance, sans hésitation, en termes clairs et à la portée de tous; surtout s'il aime beaucoup ses paroissiens, s'il tient à cœur de les pénétrer de la vérité qu'il veut leur prêcher, s'il écrit sous l'inspiration de la charité les sentimens dont il est rempli, le lieu qui rend éloquent la bouche des enfans donnera la forme et la magnificence à ses paroles. Un père a-t-il besoin qu'on lui apprenne à donner de sages avis à ses enfans, et n'est-il pas toujours écouté avec faveur, parce qu'on est persuadé qu'il aime et qu'il est aimé?

Tout est à lire et à méditer dans les deux chapitres des *Matières de la Prédication et des Qualités de la Prédication*. L'auteur s'y livre à une foule de développemens tous du plus grand intérêt, il sait donner l'âme et la vie à un corps de préceptes naturellement secs et arides; c'est partout le langage du bon sens, qui est toujours celui du goût. Je ne permettrais seulement d'y relever une légère erreur historique. L'estimable auteur prétend que M. de Boulogne, dans son oraison funèbre de Louis XVI, et M. Frayssinous, dans les oraisons funèbres du prince de Condé et de Louis XVIII, surent se concilier tous les suffrages en parlant des guerres civiles de la révolution française devant des généraux qui avaient combattu sous des drapeaux opposés. L'éloge est parfaitement vrai en parlant de M. Frayssinous, qui est un des plus parfaits modèles des bienséances oratoires. Mais ce n'était pas par ce genre de mérite qu'il brillait M. de Boulogne. Tous ceux qui l'ont entendu à Saint-Denis trouvent qu'il avait trop insisté sur les crimes de la révolution, et les traits fiers, énergiques de son discours abondaient, furent cause que le gouvernement décida qu'à l'avenir on se contenterait de lire en chaire, à la place d'oraison funèbre, le testament de l'infortuné monarque.

En énumérant les qualités de la prédication, l'auteur ne pouvait pas se dispenser d'émettre ses réflexions sur le genre romantique, et je crois qu'on aura quelque peine à répondre aux graves reproches qu'il fait à ce nouveau système, triste fruit de l'invasion étrangère. Il définit l'éloquence classique, celle qui suit les règles données par les grands maîtres dans l'art de bien dire, et qui a pour caractères distinctifs des plans bien ordonnés, ou tout se suit et s'enchaîne, des explications nettes, des définitions exactes, des preuves solides, une marche logique et toujours claire, un style coulant et naturel, des expressions propres et sans prétention, des mouvemens oratoires bien amenés et soigneusement dirigés. L'éloquence romantique, au contraire, n'entend pas s'astreindre à un ordre régulier de raisonnemens et de pensées, elle craint d'être rétrécie et gênée et de se lier sous les bandelettes de l'analyse; elle va donc, s'abandonnant aux élans de son imagination, entassant pêle-mêle toutes sortes de raisons et de moyens, sans les graduer dans ce bel ordre qu'enseigne le goût, se chargeant d'ornemens, d'images et de grands mots jetés à profusion, sans discuter sévèrement leur à-propos et leur convenance. Après cette double définition, dont personne ne contesterait la justesse, l'auteur prouve que le genre romantique doit être réproché comme inintelligible à la masse des auditeurs, comme impropre à enseigner la religion, lors même qu'il se rendrait intelligible, comme plus impropre encore à convertir et sanctifier les âmes, comme contraire aux principes de la saine éloquence, et enfin comme condamné par les autorités les plus compétentes en littérature et en religion.

Eh! que voulez-vous que gagne l'auditeur à tous ces mots nouveaux, dont la signification lui est inconnue, à ces figures gigantesques, à ces tournures étranges, à ces tirades entières qui ne sont pour lui qu'une énigme, faite de clarté? L'orateur ne s'est pas compris lui-même, aura-t-il le talent de se faire comprendre? Où a-t-il acquis ce son si abondant de doctrine théologique qui donne aux fidèles des instructions complètes sur nos dogmes, nos mystères, et les préceptes moraux ou positifs, cette exactitude rigoureuse dans l'énoncé de chaque proposition, ces explications nettes et détaillées qui forcent les intelligences les plus bornées à comprendre, ces preuves solides de tout ce qu'on avance! Mais s'il pensait à bannir l'imagination avec ses grandes figures et ses mouvemens exagérés, s'il se condamnait à peser sévèrement toutes ses propositions et toutes ses paroles, s'il consentait à descendre de ses hauteurs et à entrer dans le détail des mœurs, s'il pesait la valeur de chaque raison, s'il disposait ses preuves avec ordre et méthode, et s'il les développait avec une parfaite lucidité de style, dès-lors il cesserait d'être romantique; et ce n'est pas ce qu'il veut. Sanctifiera-t-il au moins les âmes? Mais est-ce bien le cœur touché de Dieu qui parle, ou l'imagination exaltée qui inspire la parole; l'Esprit divin qu'on consulte dans la méditation, ou une ardeur tout humaine dont on cherche à s'enflammer; l'unction de la piété qui sanctifie le langage, ou bien la véhémence des mots et des figures qui ne tend qu'à frapper et saisir l'imagination? On dit qu'on prêcha ainsi pour attirer, par l'appât d'un genre qui plaît, tous les mécréans à l'église, et les y prendre au fil de la parole divine. Malheur à l'orateur qui sacrifie au mauvais goût pour attirer la foule! nos basiliques s'indignent des accents étranges qui y retentissent depuis quelque temps. Le véritable prédicateur dirige et ne suit pas le goût; et la foule elle-même se dégoûte du nouveau genre comme d'un mode qui passe, applaudit à celui qui fut entendu à ses oreilles les accents de la vérité et solide éloquence. Il ne s'agit pas d'attirer la foule à l'église, mais de l'instruire de la religion, de le disposer à se convertir. Or quel est le discours romantique qui instruit et qui dispose à une conversion solide?

Après les qualités de la prédication, viennent les qualités du prédicateur. Il doit avoir une mission légitime, mener une vie sainte et exemplaire, être versé dans les sciences sacrées, se nourrir de l'Écriture sainte, étudier les Pères, connaître l'histoire ecclésiastique et les règles de la vie spirituelle.

Comment prêchera-t-il s'il n'est envoyé? *Quomodo prædicabunt nisi mittantur?* Quels fruits de salut produira-t-il si l'assentiment de sa vie n'a répondu d'avance, parmi son auditoire, comme un parié et de sainteté qui prépare la persuasion et fraye à ses paroles la route des cœurs? Envoyé du ciel, ne doit-il pas en parler le langage? Or, c'est la parole de Dieu qui communiquera à son discours une autorité et une force que ni sauraient lui donner tous les raisonnemens humains. Cette parole doit être interprétée selon la doctrine des Pères, et quel bonheur pour l'orateur chrétien de pouvoir s'approprier leurs raisonnemens, leurs preuves, leurs pensées, leurs richesses immenses! Marchant à leur suite, et étudiant dans leurs savans ouvrages l'esprit de la religion, son influence sur le bonheur des sociétés et des particuliers, sa hiérarchie et sa discipline, il puisera dans les mœurs des tems anciens, des leçons pour nos tems modernes, partout des rapprochemens et des preuves à l'appui de ses assertions. Il distribuera la doctrine évangélique dans toute sa pureté; il ne confondra pas ce qui est de loi et ce qui ne l'est pas, il distinguera le conseil du précepte, et se fortifiera dans la science des saints, il connaîtra les règles par lesquelles l'âme se détache du péché et s'élève à la perfection.

La longueur de cet article ne me permet que d'indiquer sommairement les matières que contient le second livre. Après avoir établi les principes généraux, l'auteur descend aux règles particulières propres à chaque genre. Ces règles regardent les divers sujets que peut traiter l'orateur sacré, et les formes diverses qu'il peut donner à son discours. Je ne dirai rien du sermon, de l'homélie, du pône, des conférences, des allocutions. Toutes les réflexions de l'auteur sont excellentes, ses préceptes judicieux, et ses observations portent l'empreinte d'un goût exquis. Mais je lui rendrai grâce de l'heureuse pensée qu'il a eue de s'étendre particulièrement sur la manière de bien faire le catéchisme. C'est la fonction la plus douce, la plus consolante et la plus nécessaire du saint ministère. Un bon catéchisme peut suppléer à tout, et rien ne peut suppléer à un bon catéchisme. Nous nous sommes entendu, il y a peu d'années, un orateur célèbre expliquer le catéchisme à saint-Nicolas, pendant le pône, et l'auditoire était aussi nombreux qu'aux plus grandes solennités. A Montauban, j'illustrai du Cheverus, dont le nom se rappelle toujours les vertus pures et touchantes des plus beaux tems du christianisme, expliqua pendant une heure entière, à la messe paroissiale, le catéchisme, en suivant l'ordre même des leçons contenues dans ce livre si élémentaire; mais il le fit avec tant de grâce et d'intérêt, il sut reprendre tant de choses de ces vérités premières, que toutes les classes de la société se firent à une jouissance de voir l'entendre. C'était ce qu'il ne s'agit point de raconter que voulant savoir s'il avait été bien compris la première fois, il avait prêché en français, il avait demandé à un homme du peuple ce qu'il pensait de son sermon: « Votre sermon, répond naïvement cet homme simple, n'était point si comme tous les autres; il n'y avait pas un seul mot de latin, mais tous les mots se comprennent tout seuls. » Ces deux exemples auraient dû être cités, et je suis d'autant plus étonné de cette omission, que l'auteur du *Traité de la Prédication* connaît parfaitement l'historien du casuel de Cheverus.

PAUL P. PASSAGE,
Auteur de la Religion.

CIRCULAIRE

AU CLERGÉ DES DIOCÈSES DE QUÉBEC ET DE MONTRÉAL, ET À TOUTES LES PERSONNES QUI S'INTÉRESSENT À LA GRANDE ŒUVRE DES MISSIONS.

Evêché de Montréal, le 28 septembre 1846.

Monsieur,

Promu à la dignité épiscopale, contre toute attente, et appelé au gouvernement d'un diocèse, ou, plutôt, à la fondation d'un siège épiscopal, quoique sans ressource, j'ai dû me confier entièrement à la divine Providence, et attendre d'elle et les moyens de me rendre dans mon diocèse, avec quelques missionnaires, si je les trouvais, et les secours nécessaires pour y asseoir le premier établissement religieux.

J'ai eu un instant l'espoir que les conseils centraux pour l'œuvre de la Propagation de la Foi, à Lyon et à Paris, me viendraient en aide, d'après la demande qui leur en avait été faite. Mais aujourd'hui je suis informé officiellement que ces deux conseils, après s'être réunis au tems ordinaire, pour la répartition des aumônes dans les différentes parties du monde, ne se sont pas crus autorisés à voter aucune somme en ma faveur, parce que mes bulles n'étaient pas encore expédiées.

Comment donc acheter les objets essentiels aux missionnaires et aux missions; comment payer mes passages et celui des missionnaires qui voudraient me suivre? Que faire? Demeurer tranquille et attendre les secours qui pourraient être votés dans un an, on peut bien le croire; mais en élevant ses pensées au-dessus des sentimens naturels, ne peut-il pas plus à propos que je parte au plus tôt, pour prendre possession de mon diocèse; que je sois accompagné d'un petit nombre de missionnaires, pour m'opposer de suite aux efforts des méthodistes qui y sont établis; que je profite du premier bâtiment qui sera voilé vers l'Orégon, au moins que je me prépare à suivre la caravane américaine qui partira de *Wassport ou l'Indépendance* sur le Missouri, vers le commencement d'avril, pour se rendre à l'ouest des monts rocheux. Ce dernier plan est sans doute préférable au premier.

Mais où sont les ressources? Qui donnera les moyens de l'exécuter?